



Attestation de Connaissances pour les Animaux de Compagnie d'Espèces Domestiques (ACACED)

qui donne la capacité à transporter les animaux des catégories choisies

Bulletin d'inscription CHIEN – CHAT – NAC - ACTUALISATION

NOM :
Prénom :
Date de naissance : Lieu de naissance.....
Adresse :
Code postal : Ville :
Portable :
Email :

ACTIVITE

Salarié Demandeur d'emploi Autres (préciser).....

Dates 2026 (à choisir) : **CHAT ET CHIEN (25h):**

- Mercredi 11, jeudi 12 et vendredi 13 Mars 2026
- Samedi 18, dimanche 19 et lundi 20 Avril 2026
- Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 Mai 2026
- Vendredi 10, samedi 11 et dimanche 12 Juillet 2026

 CHAT (17h) :

- Mercredi 11 et jeudi 12 Mars 2026
- Samedi 18 et dimanche 19 Avril 2026
- Vendredi 15 et samedi 16 Mai 2026
- Vendredi 10 et samedi 11 Juillet 2026

 CHIEN (17h) :

- Jeudi 12 et vendredi 13 Mars 2026
- Dimanche 19 et lundi 20 Avril 2026
- Samedi 16 et dimanche 17 Mai 2026
- Samedi 11 et dimanche 12 Juillet 2026

 NAC (17h) :

- Samedi 28 février et dimanche 1^{er} mars 2026

Actualisation : CHAT CHIEN (7h) : J 12/03/26 D 19/04/26 S 16/05/26 S 11/07/26

NAC (7h) S 28/02/26

Vous pouvez également accéder à un questionnaire type examen (moyennant paiement auprès d'Educagri) : <https://educagri-editions.fr/search/68469b08-926e-42f5-84ef-51fac21ffd1b>

Le coût de la formation est en fonction de la durée :

Catégorie	Durée de la formation	Coût de la formation	Caution
Chien OU Chat OU NAC	17 heures (2 jours)	320 €	70 €
Chien ET chat	25 heures (3 jours)	420 €	100€
ACTUALISATION Chien- Chat- NAC	7 heures (1 jour)	180 €	50€

Pour l'hébergement : nous consulter. Salle de repas à disposition avec réfrigérateur et micro-ondes.

DISPOSITIONS GENERALES DE L'ACTION DE FORMATION PROFESSIONNELLE

Nature et caractéristiques de la présente action de formation

L'action de formation entre dans la catégorie des actions d'adaptation, de promotion, de prévention, d'acquisition, d'entretien ou de perfectionnement de connaissances.

Organisation de la présente formation

L'établissement fournit les moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement nécessaires au bon déroulement de l'action de formation.

Propriété intellectuelle

Les documents de toute nature, distribués au cours de la formation, sont la propriété exclusive de l'organisme de formation et sont destinés uniquement à une utilisation personnelle de la part du stagiaire pendant la durée de sa formation. Toute diffusion ou utilisation à d'autres fins de ces documents sont interdites

Protection sociale et risques d'accidents

L'organisme de formation déclare, en ce qui le concerne, être couvert par un contrat de responsabilité civile professionnelle au regard des conséquences d'accidents, causés par le fait du stagiaire ou à l'occasion de sa présence, qui surviendrait à INEPOLE FORMATION.

Annulation

Cas 1- L'établissement se réserve le droit d'annuler la formation, notamment si le nombre minimal de participants requis n'est pas atteint. L'annulation du stage ne peut pas donner lieu au versement de dommages et intérêts à quelque titre que ce soit. Une autre date sera alors proposée.

Cas 2- En cas d'annulation du stagiaire pendant les 7 jours ouvrés précédents la formation, la somme de la caution ne sera pas restituée et le chèque de caution sera encaissé.

Cas 3- En cas d'annulation de la part du stagiaire au plus tard 8 jours ouvrés avant la date de début de la formation, le chèque de caution sera restitué au stagiaire.

MODALITES DE PAIEMENT

- Si les frais de formation sont pris en charge par l'employeur et/ou un organisme financeur (CPF, vivea, OPCO, etc.), en préciser le nom et les coordonnées si nécessaire :

Possibilité d'accompagnement dans le montage du dossier de financement (vivea, France travail, CPF)

Si le **stagiaire finance lui-même la formation**, il s'engage à s'acquitter des frais de formation par chèque joint au présent bulletin à l'ordre de : **INEPOLE FORMATION**.

Le chèque sera encaissé en fin de formation. Paiement en plusieurs fois possible.

Le stagiaire qui finance lui-même sa formation s'engage EGALEMENT à :

- **Fournir un chèque de caution en même temps que son bulletin d'inscription.**

Ce chèque sera redonné au stagiaire lors de sa formation ACACED.

Mais cette somme ne sera pas restituée en cas d'annulation de la part du stagiaire dans le délai de 8 jours ouvrés qui précède la formation.

Signature du candidat :

Fait à

Le